



Nombre de document(s) : 1
Date de création : **11 mai 2015**
Créé par : LA-CITE

table des matières

Le gouvernement McGuinty prend l'engagement historique de renforcer les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
Canada NewsWire (français) - 2 mai 2006..... 2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.



Canada NewsWire
mardi 2 mai 2006 - 10:46

Le gouvernement McGuinty prend l'engagement historique de renforcer les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

TORONTO, le 2 mai /CNW/ - Le gouvernement McGuinty procède à des investissements records pour aider les familles, renforcer les organismes et accroître les soutiens communautaires aux adultes ayant une déficience intellectuelle, a annoncé aujourd'hui la ministre des Services sociaux et communautaires Madeleine Meilleur.

"Nous sommes du côté des Ontariennes et Ontariens ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles, a déclaré Mme Meilleur. C'est pourquoi nous bâtissons une province dans laquelle les personnes

- Adopté la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario;
- Amélioré les soutiens de l'emploi pour les personnes qui dépendent du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées;
- Créé les premiers réseaux communautaires de soins spécialisés pour les adultes ayant une déficience intellectuelle et qui ont aussi des problèmes de santé mentale ou un comportement difficile.

"Le gouvernement continue de montrer qu'il est sérieux quand il parle d'améliorer les mécanismes de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, a déclaré George Braithwaite des Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux. Les personnes pourront vivre de façon plus autonome, avec des possibilités accrues de participer à la vie de leurs collectivités."

Mme Meilleur a également annoncé la publication d'un document de consultation qui donne au public la

Available in English

ayant une déficience intellectuelle peuvent vivre avec la plus grande autonomie possible dans leurs propres collectivités, près de leurs familles et de leurs amis."

En 2006, le gouvernement a affecté presque 84 millions de dollars pour donner de l'expansion aux services communautaires et liés à l'habitation, pour aider les organismes à payer

leurs frais de fonctionnement, pour accroître les mécanismes de soutien visant les familles qui s'occupent de leurs membres à domicile et pour accroître les mécanismes de soutien communautaire pour les jeunes au

possibilité de fournir des avis sur un plan concernant les futurs mécanismes de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Opportunités et Action : La réorganisation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario propose des changements qui faciliteront l'accès des services aux familles, accroîtront l'équité et l'uniformité dans la façon d'effectuer la prestation des mécanismes de soutien, et donneront aux clients davantage de choix et de

sortir de l'école qui ont une déficience intellectuelle. Ce nouveau financement constitue l'investissement annuel le plus important dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario; il porte l'engagement financier quadriennal du gouvernement à un montant record de 276 millions de dollars.

C'est l'une des nombreuses façons dont le gouvernement McGuinty aide les Ontariennes et les Ontariens ayant une déficience intellectuelle. Depuis 2003, notre gouvernement a également :

souplesse pour décider des soutiens qu'ils recevront.

"Nous sommes à un tournant décisif dans notre façon d'offrir des soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous devons veiller à bâtir pour l'avenir des mécanismes de soutien équitables, accessibles et durables, tout en continuant d'investir aujourd'hui dans les services communautaires, a déclaré Mme Meilleur. En collaborant, nous bâtissons une province plus forte, qui favorise davantage notre intégration à tous."

Document d'information

OPPORTUNITES ET ACTION - UNE NOUVELLE VISION
DES SERVICES AUX PERSONNES AYANT UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE
EN ONTARIO

Cela fait plus d'un siècle que la province de l'Ontario fournit des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario a grandement changé pendant cette période. Le changement de cap le plus important a consisté à passer de services administrés par la province et fournis en établissement à des services communautaires favorisant une inclusion et une autonomie accrues, et un plus grand choix pour les particuliers.

Aujourd'hui, une génération entière d'Ontariennes et Ontariens ayant une déficience intellectuelle a grandi dans une société qui favorise de plus en

plus l'intégration. Alors que leurs besoins en mécanismes de soutien et leurs attentes en matière de services continuent d'évoluer, les personnes qui fournissent ces soutiens et ces services - familles, collectivités et gouvernement - doivent trouver un mode d'intervention pour que le réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle soit en bonne position pour répondre aux besoins des générations futures.

Pour relever ce défi, le gouvernement de l'Ontario a entrepris, en septembre 2004, un vaste examen des politiques du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Depuis ce moment-là, il a engagé de nombreuses consultations avec des

personnes ayant une déficience intellectuelle, leurs familles, des organisations qui leur fournissent un soutien, ainsi qu'avec des défenseurs de leurs droits et des dirigeants communautaires.

Leurs opinions et leurs idées sont à l'origine du document Opportunités et Action : La réorganisation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario. Ce document expose les grandes lignes de la vision du gouvernement en matière de réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui repose sur six principes fondamentaux :

- La citoyenneté à part entière - les soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle favorisent l'autodétermination et la participation à tous les aspects de la vie de la collectivité.
- L'équité - les soutiens sont équitables et les personnes se trouvant dans des situations similaires reçoivent des soutiens comparables partout dans la province.
- L'accessibilité et la transférabilité - l'aide financière et les mécanismes de soutien sont souples et la personne pourra continuer d'en bénéficier si elle déménage vers une autre collectivité.
- La sécurité et la protection - les mécanismes de soutien sont conçus pour parvenir à un équilibre entre une supervision adéquate, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, et le droit à l'autodétermination, au respect de la vie privée et à la confidentialité.
- La responsabilisation - la prestation des services comportera des mécanismes pour que les fournisseurs de services soient tenus de rendre des comptes, aux personnes qui utilisent leurs services et à la province, en matière de qualité et de résultats obtenus grâce aux soutiens qu'ils offrent.
- La durabilité - l'octroi du financement et des mécanismes de soutien

est fondé sur une évaluation des besoins et des ressources disponibles.

Pour mettre en oeuvre cette vision, le document propose les orientations déterminantes qui suivent :

- Instaurer un système équitable dans lequel les personnes dont les besoins sont similaires, dans des circonstances similaires peuvent obtenir un soutien comparable partout dans la province. A l'heure actuelle, le niveau ou le type de soutien peut varier de façon importante, parce que les niveaux de financement et la demande de services varient d'une collectivité à l'autre, et il en est de même pour le processus qui détermine qui reçoit des services.
- Fournir un financement et des mécanismes de soutien plus souples et personnalisés, afin que les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles puissent acheter ce dont elles ont besoin directement auprès des fournisseurs de services, utiliser des programmes d'organismes existants ou bien faire une combinaison des deux. Cette méthode répond aux familles qui avaient demandé d'avoir plus de choix pour le type de soutien que reçoit le membre de leur famille, et notamment certains soutiens pouvant exister hors du cadre des organismes communautaires traditionnels.
- Mettre au point une façon plus simple et plus uniforme pour accéder à un éventail plus vaste de soutiens, dont des services spécialisés aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des problèmes de santé mentale ou un comportement difficile. A l'heure actuelle, certains particuliers et leurs familles doivent trouver tout un éventail d'options de mécanismes de soutien et en faire la demande; ces soutiens peuvent être très différents en fonction de l'endroit où ils vivent.
- Définir d'une part des rôles plus clairs pour les particuliers, les familles, les organismes et le gouvernement, et fournir d'autre part une meilleure information sur les besoins en matière de mécanismes de soutien, ce qui se traduit par une responsabilisation et une autonomisation accrues pour les personnes et les familles qui ont recours aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le document Opportunités et Action s'intéressent aux services aux un éventail de sujets importants, et demande aussi à l'ensemble des personnes ayant une déficience notamment :

Ontariennes et Ontariens qui intellectuelle de donner leur avis sur

- Les façons d'encourager et d'appuyer la participation des personnes ayant une déficience intellectuelle à la collectivité;
- Les caractéristiques des programmes de services de relève ou de répit qui fonctionnent bien pour les familles;
- Les options et les possibilités en matière de mécanismes de soutien liés à l'habitation;
- Les besoins en soutien tout particuliers des jeunes à la fin de leur scolarité lors du passage à l'âge adulte;
- Les soins et les mécanismes de soutien pour les adultes vieillissants.

En plus d'accepter des réponses des familles pour les inciter à écrire, le gouvernement tiendra des tables rondes avec des particuliers et

suivante : www.mcass.gov.on.ca, avec un résumé, une version en langage clair et simple et un guide des questions portant sur la consultation. Le document de consultation est disponible en ligne à l'adresse

Il est possible de soumettre des commentaires jusqu'au 30 juin 2006, par courriel, par télécopieur ou par la poste. Le gouvernement utilisera la rétroaction reçue en réaction à la lecture du document afin d'élaborer un plan de réorganisation pour le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario - plan qui créera de nouvelles possibilités pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, afin qu'elles soient incluses dans leurs collectivités, et qui mettra sur pied un réseau de mécanismes de soutien accessibles et durables à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Renseignements :

Paul Doig
Ministère des Services sociaux et communautaires
416 325-5187

Available in English

www.mcass.gov.on.ca

Document d'information

DES INVESTISSEMENTS RECORDS DANS LES MECANISMES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE
AIDENT LES PERSONNES AYANT UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE

A mesure que le gouvernement McGuinty réorganise le réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario, il fait des investissements records dans les mécanismes de soutien communautaire et donne une souplesse et un choix accrus aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs familles. En 2006, le gouvernement investira près de 84 millions de dollars dans un nouveau financement pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit de la plus importante augmentation annuelle pour ces programmes, elle équilibre les nouvelles ressources pour les services communautaires et le financement direct destiné aux particuliers et aux familles. Le nouveau financement comprend ce qui suit :

- 11,1 millions de dollars pour le programme Passeport, afin d'offrir un soutien à près de 900 jeunes adultes de plus dans le cadre d'un éventail de mécanismes de soutien de la participation à la vie collective et d'activités de mentorat.
- 12,5 millions de dollars pour le Programme de services particuliers à domicile, en offrant un financement directement à près de 3 150 personnes de plus et à leurs familles, pour leur fournir des mécanismes de soutien répondant le mieux à leurs besoin, comme les services de relève, la relève pour les parents et l'aide en matière d'aptitudes à la vie quotidienne.
- 30,2 millions de dollars pour aider plus de 370 organismes communautaires de toute la province à faire face au coût salarial et autres frais de fonctionnement pour continuer de fournir des mécanismes de soutien de haute qualité.
- 10 millions de dollars pour créer environ 200 nouvelles places dans des habitations appropriées dans des collectivités de toute la province, et notamment des modes d'habitation bénéficiant de mécanismes de soutien pour la vie en groupe, ainsi que la vie autonome et au sein d'une famille.
- 20 millions de dollars de subventions permanentes pour que les organismes puissent fournir des soins de longue durée dans des habitations appropriées à près de 250 personnes, dont bon nombre recevaient auparavant des services du système du bien-être de l'enfance ou bien ont des parents vieillissants.

Toutes les nouvelles subventions sont communautaires aux personnes ayant pour cent depuis 2004. Au total, ces permanentes et portent l'augmentation d'une déficience intellectuelle à un investissement historique : du financement quadriennal consenti montant record de 276 millions de dollars, soit une augmentation de 16 par le gouvernement aux services, soit une augmentation de 16

- crée près de 2 180 nouvelles places dans des habitations appropriées, dont 1 000 places pour des pensionnaires qui quittent les établissements provinciaux, 580 places pour des particuliers qui vivent dans la collectivité mais ont besoin d'un soutien urgent en raison d'un changement de situation, et 600 places pour des personnes qui vivent déjà dans la collectivité mais ont besoin de l'aide supplémentaire que peut leur offrir un foyer de groupe ou un environnement bénéficiant de mécanismes de soutien. Plus de 470 places sont déjà octroyées et opérationnelles.
- renforce les services spécialisés aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont aussi des problèmes de santé mentale et un comportement difficile. Le plan de services spécialisés du gouvernement englobe les tout premiers réseaux communautaires de soins spécialisés de l'Ontario, nouveau programme de subvention pour inciter davantage de jeunes à travailler dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, et 90 places de soins spécialisés pour fournir des soins temporaires et de longue durée en habitations appropriées aux personnes dont les besoins en soins sont élevés.
- fournit à plus de 5 000 personnes de plus et à leurs familles un financement pour services particuliers à domicile, afin qu'elles aient plus facilement accès à des mécanismes de soutien personnalisés offrant une souplesse et un choix accrus, qui aident les familles à prendre soin de leurs proches chez elles.
- crée un nouveau programme Passeport qui offre à 1 600 jeunes adultes qui ont récemment quitté le système scolaire des mécanismes de soutien pour participer de façon constructive à la vie de leur collectivité. Les personnes, les familles, voire les deux, auront le choix de recevoir un financement direct ou de participer à des programmes communautaires pour se prévaloir de mécanismes de soutien de la participation à la vie collective. Ce programme comporte aussi l'Initiative de mentorat pour l'intégration communautaire qui apparie des jeunes et des mentors adultes ayant les uns et les autres une déficience intellectuelle, et qui donne aux jeunes adultes l'encadrement, les compétences et l'inspiration nécessaires pour réussir dans la vie après l'école.
- aide les organismes à faire face à tout un éventail de frais d'exploitation, et notamment les salaires des employés, les améliorations en matière de sécurité et de protection et les frais de services publics.

L'Ontario dépense plus d'un milliard de dollars chaque année pour offrir un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle, afin de les aider à vivre de la façon la plus autonome possible dans leurs collectivités.

Renseignements :

Paul Doig

Ministère des Services sociaux et communautaires

416 325-5187

Available in English

www.mcass.gov.on.ca

Contact: Carole Drouin, Bureau de la communautaires, (416) 325-5187; A l'attention du directeur de ministre, (416) 325-5219; Paul Doig, Renseignements au public : (416) l'information Ministère des Services sociaux et 325-5666, Sans frais 1-888-789-4199

© 2006 Canada NewsWire ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-Cnews-20060502-FW-0C2653 - Date d'émission : 2015-05-10

Ce certificat est émis à LA-CITE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)